



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Meyreuil (France), le 24 décembre 2020

Report de l'Assemblée générale extraordinaire de Global EcoPower (Euronext Growth - FR001189198) devant décider de la poursuite d'exploitation de la Société.

La conciliation entre la filiale Cash de Global EcoPower (GEP) qui développe le projet Payra a été homologuée judiciairement le 15 décembre 2020. En application de l'accord de conciliation, la dette de Rivage a été convertie intégralement en capital au nominal. A l'issue de cette opération, Cash dispose donc d'un capital de 28 M€ et est détenue à 75% par Rivage Investment et 25% par GEP, sans dette.

Par ailleurs GEP a été victime de malversations et détournements. Les personnes responsables ont été mises à pied et convoquées à un entretien préalable. Ces détournements concernent des fonds, de l'informatique, du mobilier de bureau, des documents officiels et des actifs incorporels. Une enquête approfondie et des audits sont en cours.

Dans ce contexte plus que prégnant, de l'indisponibilité consécutive de certains documents et disques durs, du délibéré de l'extension à GEP de la liquidation Sénergie prévu d'être rendu le 11 janvier, le Conseil a jugé préférable de décaler l'assemblée générale qui doit statuer sur la continuité d'exploitation de GEP au 5 février 2021.

Philippe DESTENBERT

Président

GLOBAL ECOPOWER

Alexandre Richetti
Directeur Général Adjoint
contact@global-ecopower.com
04 42 24 50 16

ACTIFIN

Christophe de Lylle
Communication financière
cdelylle@actifin.fr
01 56 88 11 11

ACTIFIN

Aminata Doucouré
Relations presse
adoucoure@actifin.fr
01 56 88 11 23